

Ségolène Royal : "Un Canal de Corse pour protéger les côtes des risques du trafic entre Corse et Italie"

Rédigé par Charles Monti le Samedi 9 Avril 2016 à 23:33 | Modifié le Samedi 9 Avril 2016 - 23:51

Ségolène Royal a annoncé, à la Conférence nationale de l'Océan, 15 décisions du plan d'action Mer et Océan organisé autour de 3 thèmes : la Méditerranée, le climat et les énergies renouvelables. Pour ce qui est de la Méditerranée Ségolène Royal outre la confirmation de la création du Parc Marin du Cap Corse a annoncé la création d'un canal de Corse pour protéger les côtes insulaires du risque du trafic entre la Corse et l'Italie.



La ministre de l'Environnement, de l'énergie et de la mer en charge des relations internationales sur le climat a notamment présenté un plan d'action pour « *protéger la Méditerranée et développer la croissance bleue* ».

Ce plan préconise en premier lieu un moratoire sur les permis d'hydrocarbures en Méditerranée. Compte tenu des conséquences dramatiques susceptibles d'affecter l'ensemble de la Méditerranée en cas d'accident de forage pétrolier, Ségolène Royal décide d'appliquer un "*moratoire immédiat sur la recherche d'hydrocarbure en Méditerranée, à la fois dans les eaux territoriales de la France et dans la zone économique exclusive (plateau continental)*". Elle demandera l'extension de ce moratoire à l'ensemble de la Méditerranée dans le cadre de la convention de Barcelone sur la protection du milieu marin et du littoral méditerranéen."

La ministre de l'Environnement qui a confirmé l'avènement d'ici la fin de l'année du parc naturel marin du Cap Corse annoncé la "création du « Canal de Corse », qu'elle avait déjà évoqué lors de sa venue à Bastia en Juillet 2014, en vue de protéger les côtes des risques du trafic entre la Corse et l'Italie, le but étant d'adopter "*la réglementation dans les eaux territoriales, afin d'éloigner les ferries à 6 km de la côte corse.*"

Ségolène Royal qui veut protéger les baleines et les mammifères marins accélère l'équipement par les navires de l'Etat de systèmes de détection de collisions avec les grands cétacés dès 2016.

Au plan de la gestion des déchets un appel est lancé aux Etats de la Méditerranée pour équiper le pourtour méditerranéen d'équipements de collecte des eaux usées.

Ségolène Royal qui par ailleurs proposera, lors de la réunion des pays méditerranéens sur la COP qui se tiendra avant l'été, que la France assure une coordination partagée des initiatives existantes, entend "*concentrer les moyens de l'IFREMER et de ses partenaires scientifiques sur les enjeux liés à la crise écologique des espèces pour mieux comprendre les pressions sur le plancton et l'impact des microplastiques.*"

Source :
<http://www.corsenetinfos.corsica>